



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Arrêté n°DCL/BCE/24/1295 fixant la liste des candidats et l'ordre des emplacements
d'affichage pour le second tour des élections législatives du 7 juillet 2024**

Le Préfet,

VU le code électoral ;

VU le décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés de l'Assemblée nationale ;

VU le décret du 20 juillet 2022 nommant monsieur Simon BABRE, préfet de l'Eure ;

VU le décret du 14 février 2024 nommant monsieur Alaric MALVES, secrétaire général de la préfecture de l'Eure ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 mars 2024 donnant délégation de signature à monsieur Alaric MALVES, secrétaire général de la préfecture de l'Eure ;

VU la circulaire NOR:INTA2415691J du 11 juin 2024 relative à l'organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

Considérant les résultats du tirage au sort réalisé le dimanche 16 juin 2024 à l'issue du dépôt des candidatures, en présence des candidats ou de leurs représentants ;

Considérant les résultats du premier tour des élections législatives du 30 juin 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La liste des candidats au second tour des élections législatives qui se déroulera le 7 juillet 2024 et l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage sont fixés pour les cinq circonscriptions du département de l'Eure en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Eure et les maires des communes de l'Eure sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans chaque mairie du département dès réception et tenu à la disposition des membres des bureaux de vote et des électeurs le jour du scrutin.

Évreux, le **03 JUL. 2024**

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général


Alaric MALVES

27 - Eure

2704 - 4ème circonscription

1 siège(s) à pourvoir

	Né(e) le
2 M. BRUN Philippe	16/10/1991
Remplaçant : Mme LÉGER Janick (16/07/1962)	
4 M. PAUPER Patrice	25/04/1968
Remplaçant : M. LAUNAY Josselin (16/05/1987)	